

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mercredi 26 mars 2025

Délibération N° DE_2025_020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 22/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-six mars deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT ().

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY (), Monsieur Gilles SEGURET (), Monsieur Pierre CARCENAC (), Monsieur Simon FOURNIER (), Madame Muriel LAPIERRE (), Madame Marie-Reine RIVIERE (), Monsieur Alain VERNHES (), Monsieur Nathan CARCENAC (), Monsieur Patrick PENNEC (), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (), Monsieur Thierry PALAZETTI ()

Représentés : Monsieur Adrien COLOMB () représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE ()

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL ()

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC () est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Prise en charge d'une formation BAFA pour un jeune volontaire en service civique

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mercredi 26 mars 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Le vingt-six mars deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025
Date de réception de l'AR: 15/04/2025
012-211202551-DE_2025_020-DE
A G E D I

DE_2025_020

Date de la convocation : 22/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Patrick PENNEC, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Adrien COLOMB représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Prise en charge d'une formation BAFA pour un jeune volontaire en service civique

Le Maire propose

De prendre en charge, sur le budget de la commune, les frais de formation de la dernière partie du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) soit 346 €, pour la personne qui va effectuer une mission de Service Civique à partir du 15 avril 2025 pour une durée de 6 mois ;

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de l'organisme de formation UFCV ;
Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des missions de service civique, il y a un devoir d'accompagnement du jeune volontaire, dans le cadre de son projet professionnel, de part l'organisme qui accueille le jeune.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide la prise en charge financière des 346 €, par la commune, de la dernière partie de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) au profit du jeune effectuant la mission de service civique au sein de la collectivité à partir du 15 avril 2025 pour une durée de 6 mois.
- Dit que les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6184 du Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Jean-Paul LABIT ()
Président de séance

Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Nathan CARCENAC ()
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025

Date de réception de l'AR: 15/04/2025

012-211202551-DE_2025_020-DE

A G E D I

DE_2025_020